

Cfdt: météo

LA CFDT-METEO :  
DES COMBATS,  
DES RÉSULTATS !

DONNEZ-NOUS PLUS DE PUISSANCE  
POUR DÉFENDRE VOS INTÉRÊTS !  
VOTEZ CFDT-METEO!

**NE RESTEZ PAS SUR LA TOUCHE...  
REJOIGNEZ L'ÉQUIPE CFDT !**



COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE  
CONTRACTUELS DE METEO-FRANCE

# NOS COMBATS AU SEIN DE LA CCP DES CONTRACTUELS DE METEO-FRANCE



## POURQUOI VOTER À LA CCP DES CONTRACTUELS DE METEO-FRANCE

Entre le 1<sup>er</sup> et le 8 décembre, tous les Contractuels de MÉTÉO-FRANCE en CDD et en CDI publics vont élire leurs représentants à la CCP des personnels.

La CCP aura pour mission d'assurer l'étude et la défense des situations individuelles des Contractuels de MÉTÉO-FRANCE et agira en particulier sur :



les décisions individuelles relatives aux licenciements intervenant postérieurement à la période d'essai



le non-renouvellement d'un contrat des personnes investies d'un mandat syndical



la révision des CR d'entretien professionnel.

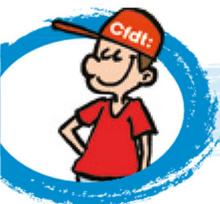
le refus de télétravail



les sanctions disciplinaires

La CCP comprend 2 représentants de la direction (dont le président de la commission) et des représentants du personnel (2 titulaires/2 suppléants).

En cas de licenciement, la CCP des Contractuels doit être consultée avant l'entretien préalable. Elle est également informée des motifs qui, le cas échéant, empêcheraient le reclassement de l'agent. La CCP des Contractuels peut être **consultée sur toute question d'ordre individuel relative à votre situation professionnelle.**



## OBTENIR DE LA VISIBILITÉ POUR VOTRE AVENIR

Nous nous battons pour vous obtenir de la visibilité sur l'avenir. Nous refusons que la direction vous réduise à des successions de contrats de courte durée. Aussi, malgré des conditions difficiles, la **CFDT-MÉTÉO** se mobilise pour obtenir des « CDisations ».

**Nous avons exigé des transformations de contrats de CDD en CDI.**

Vous devez aussi pouvoir bénéficier de perspectives salariales. Nous nous battons pour obtenir la révision des grilles salariales de la recherche, ainsi que plus de transparence dans l'établissement du montant de salaire au premier contrat, et des conditions de mobilité qui leur offrent de réelles perspectives d'évolution.



## DE LA TRANSPARENCE ET UN RÉEL DIALOGUE

La **CFDT-MÉTÉO** s'engage à mettre la pression sur la direction pour qu'elle fournisse des éléments concrets et objectifs justifiant ses positions. Nous défendons également le respect du délai de transmission des dossiers examinés dans cette instance, afin de pouvoir plus facilement se rapprocher des agents concernés pour échanger en amont avec eux sur leur situation.

Nous travaillerons à l'humanisation de cette instance si la direction voulait la limiter à une simple instance disciplinaire. Nous considérons que ce lieu est une instance de dialogue pour obtenir des améliorations concrètes en faveur des agents. C'est ainsi que nous avons pu y engager des discussions sur les revalorisations des salaires, pour les sous-plafonds puis pour les hors plafonds.



## LA PROXIMITÉ ET LA CONNAISSANCE DES DOSSIERS SONT NOS MEILLEURS ATOUTS POUR VOUS DÉFENDRE AU MIEUX

Notre engagement est total en s'appuyant sur des élus qui ont désormais l'expérience pour vous défendre au mieux.

Dans le cadre de la CCP, les élus **CFDT-MÉTÉO** s'engagent à défendre avec conviction vos intérêts en assurant l'étude et la défense de toutes les situations individuelles et collectives des agents.

Pour vous défendre efficacement, il faut surtout bien connaître les règles qui vous régissent car s'engager en CCP ce n'est pas seulement instruire des dossiers mais défendre des hommes et des femmes qui sont en attente de considération. La proximité

et la connaissance des dossiers sont nos meilleurs atouts pour le faire au mieux.

Avant chaque CCP, nous faisons une réunion ouverte à tous pour vous écouter.

Bien défendre vos dossiers, c'est connaître et maîtriser les procédures et les critères de gestion du personnel au sein des services. Dans ce domaine, la **CFDT-MÉTÉO** a su démontrer au fil des ans son expertise, sa capacité à défendre les personnels et à convaincre la direction sur la base d'éléments factuels.

**La CFDT-MÉTÉO sera moteur dans cette CCP des Contractuels et sera force de propositions pour faire avancer vos dossiers.**



## UN RÉSEAU ÉTENDU ET UN TRAVAIL DE FOND À L'APPUI

**La CFDT-MÉTÉO s'appuie sur un réseau bien établi que cela soit au sein de MÉTÉO-FRANCE ou dans notre ministère.**

De plus, elle s'est impliquée dans la négociation du projet social adossé au Contrat d'Objectifs et de Performance et y a fait inscrire que la Charte d'Emploi des Personnels Contractuel sera révisée. Cette charte date de 2015 et a un grand besoin de toilette, la **CFDT- MÉTÉO** l'a obtenu !



**POUR POURSUIVRE NOS COMBATS ET OBTENIR DE NOUVEAUX RÉSULTATS  
EN DÉCEMBRE 2022, VOTEZ CFDT-MÉTÉO-FRANCE !**

Les personnels en CDD et CDI publics doivent avoir toute leur place au sein de l'EPA MÉTÉO-FRANCE et ne doivent absolument pas être réduits à une population corvéable à merci sans perspective et sous-rémunérée.

Nous nous y opposerons et nous nous mobiliserons à vos côtés, par la légitimité que vous nous donnerez en votant pour la CFDT-MÉTÉO-FRANCE entre le 1<sup>er</sup> et le 8 décembre 2022.

## LES MISSIONS DE VOS ÉLUS À LA CCP DES CONTRACTUELS

1

### Avant la CCP :

Aide à la constitution du dossier (dossier disciplinaire, refus de formation, recours, entretien individuel...)

2

### Pendant la CCP :

Soutien du dossier (recours, conseil de discipline...)

3

### En dehors :

Médiation, conseils et soutien

### N'OUBLIEZ PAS :

Un dossier bien préparé est un dossier bien engagé !  
Tout le monde un jour ou l'autre peut être concerné.

### RAPPEL :

Les représentants seront désignés après ce vote. À ce titre, voter pour le sigle CFDT, c'est nous donner les moyens de vous représenter dans cette instance.

Cfdt: météo

## À VOS CLAVIERS, VOTEZ CFDT !



Ne laissez pas le hasard décider de votre avenir professionnel !  
Devenez le 1<sup>er</sup> défenseur de vos droits !

Ne ramez plus seul·e,  
contactez-nous :  
[cfdt@meteo.fr](mailto:cfdt@meteo.fr)

